



MOUVEMENT SOCIAL

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES
HAUTES PYRENEES

NEGOCIATION D'UN ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Du national au local, les mêmes causes produisent les mêmes effets :

- pas de nouvel accord national sur le temps de travail signé
- renvoi au local avec les mêmes propositions ?!!

On assiste à un mépris du dialogue social ou à la conséquence directe de l'appartenance des dirigeants bigourdans aux instances nationales :

- * J-L. Cazaubon siège en commission nationale en qualité de 1^{er} VP de l'APCA
- * A. Dugros siège en groupe MRH (7 directeurs experts des RH ?!)

Dans les Hautes Pyrénées, un syndicat raisonnable, pragmatique qui :

- ✓ alerte depuis plus de 18 mois,
- ✓ accepte de négocier sur des bases nationales

**Un blocage employeur-salariés
avec une posture « à prendre ou à laisser »
une menace : fin de la flexibilité, de la souplesse**

Un employeur qui compte s'affranchir des dispositions en vigueur

Aujourd'hui les 35h à la CDA 65 = 39h/hebdo et 23 jours de RTT pour tous

Après avoir déchiré cet accord, l'employeur propose : 37h45/hebdo et 16 jours RTT

- * + 5pts
- * + intéressement annuel 30000€ brut

Demande des salariés : ok sur 37h45/hebdo et 16 jours RTT

- ✓ **+10 points d'indice pour tous**
- ✓ **+ appliquer le statut à tous = heures supplémentaires
donc compter payer ou récupérer dans le cadre statutaire**

L'employeur refuse de tenir compte du cadre légal du statut du personnel des chambres d'agriculture

Ce même employeur qui met sur la table la question du **temps de travail au ¼ d heure par jour** mais qui ne veut pas compter les heures : il espère un cadeau des salariés

L'implication, la créativité la disponibilité nécessaires dans nos métiers ne s'achètent pas, ne sont pas un dû des salariés.

Le DENI affiché et défendu aujourd'hui par l'employeur n'a d'autre issue que le conflit.

